## Lavercantière le 21 01 2025

## Vœux du Conseil municipal 2025

Bonjour à tous,

Je voudrais d'abord saluer Frédéric GINESTE, Conseiller Départemental et le remercier de sa présence.

Se sont excusés, Edith LAGARDE, Conseillère Départementale

Gérald ROSET, correspondant de La Dépèche.

Mireille FIGEAC, Présidente de la Communauté de communes.

Maryse LLEIDA et Sogna TOME adjointes

C'est la tradition, tous les ans en début d'année, le Conseil Municipal, les employés communaux et moi-même, vous invitons à une rencontre pour vous présenter nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Nous vous souhaitons donc une bonne année 2025, faîte de bonne santé, de joie et de bonheur et aussi de réussite dans vos activités professionnelles et personnelles.

Même si à Lavercantière nous sommes relativement préservés, nous vivons dans un monde instable et inquiétant.

La crise agricole dure et on n'en voit pas clairement la solution. Il est tout à fait inadmissible que ceux qui investissent lourdement et travaillent dur pour nourrir leurs compatriotes, ne soient pas reconnus et payés de leurs efforts, à tel point que nombreux d'entre eux soient obligés d'arrêter leur activité sous peine de perdre tout ce qu'ils ont.

Si cela continue l'agriculture dans beaucoup de secteur va être décimée et le milieu rural dont nous faisons partie, sera sinistré.

Une autre inquiétude est constituée par l'instabilité politique en France. La constitution de la cinquième république parait bien adaptée pour assurer le gouvernement du pays quand le corps électoral est constitué de deux blocs. Il semble qu'il est devenu difficile de gérer les affaires quand les élus sont constitués de 3 blocs d'importance à peu près égale, comme c'est le cas aujourd'hui.

Cela se complique encore plus avec la crise économique et la crise environnementale.

Je pense notamment à l'endettement excessif de l'Etat, au réchauffement climatique, sans oublier les pollutions diverses et variées.

Autre motif d'inquiétude, les tensions et les conflits armés qui étaient déjà là les années passées et qui peinent encore à trouver une solution. Tel est le cas en Ukraine et en Palestine.

Enfin, s'il est vrai qu'un dictateur vient d'être chassé en Syrie, d'autres dirigeants ont bien de quoi nous inquiéter, soit par leurs actions comme Poutine, soit par leurs déclarations comme Donald Trump.

Toute cette instabilité fera notre quotidien durant l'année 2025.

Revenons-en à notre commune, comme tous les ans avant Noël, le Conseil Municipal aidé par l'Entreprise Bargues, le bibliothèque et Liliane et Sébastien Cazagou du Quercy-Bourian, a confectionné un petit cadeau qui a été distribué à chacun de nos administrés âgés de 75 ans ou plus. Cette année ce sont 7 couples, plus 11 femmes et 9 hommes qui ont reçu ce cadeau, soit au total 27 paquets. La satisfaction et les remerciements des bénéficiaires nous encouragent à continuer. Merci à ceux qui nous aident pour cette action.

Un mot de l'Etat civil en 2024.

Nous avons appris avec tristesse le décès de 4 personnes.

Mme TRUFFAUT Dorothy le 7 juillet.

Mr PALOT Pierre le 12 août

Mme MARTIN Nadia le 21 septembre.

Mr FOMPEYDIE Jean Louis le 13 décembre.

Nous avons enregistré 1 naissance, celle de Lyna COURNAC le 7 décembre.

La population a aussi évolué par le solde des arrivées et des départs.

Sur l'année 2024 on note environ 6 départs et autant d'arrivées.

Toutefois les résultats du recensement qui ont été connus en fin d'année ne sont pas bons puisque le nombre de présents recensés sur la commune n'a été que de 225 personnes. Cela à cause d'une érosion annuelle faible mais continue et d'une situation particulière au moment du recensement (plusieurs maisons vides, non louées).

Malgré cela la population officielle en 2025 est de 250 habitants. Elle descendra petit à petit à 225 dans les 5 ans qui viennent.

La communication.

Je rappelle l'adresse mail de la commune qui est très simple. C'est mairielavercantière@wanadoo.fr le tout en minuscule et sans espaces.

Le site de la commune est facile à trouver, il suffit de taper lavercantiere.com.

Le WIFI gratuit pour tous, habitants de la commune ou personne de passage, on peut l'avoir à l'Ostal, dedans ou dehors, et sur les terrasses du Quercy-Bourian.

Pour faire connaître une information importante à toute la population on peut s'adresser à la mairie qui jugera de la pertinence et enverra le message à ceux qui lui en ont donné l'autorisation.

Maintenant toute la population a été raccordée à la fibre.

Orange a informé la Mairie de sa volonté de supprimer le cuivre dans les années prochaines. On en reparlera avant que cela se fasse car il faut trouver une solution pour ceux qui ne sont pas raccordés à la fibre.

Le patrimoine communal est entretenu par nos deux employés communaux à temps partiel Didier Bousquet et Fabrice Champion.

En raison de son accident, Didier a été indisponible pendant plusieurs mois. Il n'a pas été remplacé, de ce fait, le débroussaillage des routes a été réalisé par la communauté de communes à l'aide d'un prestataire qui a fait du bon travail. Nous tondons aussi autour de l'Ostal, comme prévu avec la communauté de communes et ceci pour la remercier d'avoir fait cet équipement chez nous.

L'entretien courant des maisons d'habitation, du patrimoine communal (église, cimetière, rues, forêts, sentier de randonnée etc...) a été assuré normalement par les employés communaux et des bénévoles, essentiellement des élus. Ainsi le cimetière de Lavercantière a fait l'objet d'un relevé et d'une cartographie.

La toiture du clocher de l'église de St Martin va être refaite car les ardoises se détachent et tombent sur le toit entrainant d'importants dégâts.

Depuis septembre 2023, l'école de Lavercantière est fermée. Nos enfants vont à l'école à Dégagnac au sein d'un groupe scolaire neuf réalisé par la communauté de communes et géré avec efficacité par le SIVOS, ce dernier est constitué d'élus des quatre communes de Dégagnac, Lavercantière, Rampoux et Thédirac. Notre commune assure l'accueil de nos enfants en garderie matin et soir. Cette organisation parait satisfaisante.

Comme vous le savez notre commune envisage la restauration du bâtiment, Ecole - Mairie - salle des fêtes - logement, laissé libre par l'école.

Le permis de construire a été accordé en 2023. La subvention exceptionnelle de l'Etat de 50 % a été obtenue en 2024. Les travaux vont débuter en 2025. Une partie du bâtiment a été vidée, il reste à déplacer la mairie et la garderie dans l'algecco qui est mis à notre disposition gratuitement par la communauté de communes pour la durée des travaux.

L'autre grand projet du conseil municipal est la maison de la mémoire. En fin d'année 2024, avec l'aide du SDAIL, service départemental, nous avons pu choisir l'architecte qui montera le projet architectural. Il se trouve que c'est le même que celui qui réalise les travaux de la mairie - salle des fêtes.

Le sentier équipé des QR Codes qui a été mis en place pour la visite du bourg donne satisfaction, tant aux touristes qu'aux gens de la région. Deux autres circuits sont prêts à être balisés, un dans le Frau, l'autre du côté de St Martin. Les textes d'explication sont terminés, on n'attend que les QR Codes.

## Autres réalisations :

Sur le terrain que la commune a acquis à J. Claude FAURIE, nous avons le projet de réaliser un hangar photovoltaïque pour abriter le matériel communal. La demande de permis de construire a été déposé, mais la réalisation de la construction n'est pas programmée en raison des conditions de rachat de l'électricité qui ne sont pas favorables en ce moment.

Comme je vous le disais l'année dernière, la Direction des vergers à graines a demandé à la commune du terrain en location longue durée (50 ans) pour réaliser des plantations nouvelles dans le cadre du réchauffement climatique. La commune a acceptée de louer les anciens vergers à graines qui doivent être coupés car ils sont venus à maturité. Une partie a d'ailleurs été coupée. Le contrat de location de 30 ha de terrain a été signé en 2024. Certes le montant du loyer est faible, mais cela évitera à la commune des frais de replantation énormes et surtout des dépenses d'entretien très importantes dans le cadre de la prévention des incendies.

Concernant les ordures ménagères je vais faire de la pédagogie, c'est-à-dire vous répéter ce que je vous ai déjà dit l'année dernière. Il faut trier plus que jamais pour faire en sorte qu'il n'y ai presque plus rien dans la poubelle grise. Les emballages et les papiers doivent être mis dans le recyclable, poubelle à couvercle jaune. Les bouteilles et les bocaux sans couvercles, doivent être mis dans la boule à verre. Le textile et les chaussures, non souillés au conteneur « relai 82 » à côté de la salle des fêtes de Dégagnac. Les appareils ménagers, les meubles, les bois divers et tous les encombrants portés à la déchetterie. Depuis le 1<sup>ier</sup> janvier 2024, les déchets compostables ne doivent plus être ramassés. Il ne faut plus les mettre dans la poubelle grise. On doit les traiter soi-même et pour cela selon votre cas utiliser un composteur individuel ou collectif, faire un tas au fond du jardin ou avoir des poules... etc...

Depuis le 1<sup>ier</sup> janvier 2025, le SYDED, ne reçoit plus les feuilles et la tonte dans les déchetteries. Il convient d'en faire soi-même du compost.

Je vous rappelle enfin que la commune continue à prendre en charge la destruction des nids de frelons asiatiques. Il suffit de les repérer et de les signaler.

## Quelques nouvelles de la communauté de communes :

La compétence voierie est assumée par des travaux neufs annuels réalisés par une entreprise et par de l'entretien fait par l'équipe technique basée à Montcléra. Cette équipe assure aussi l'entretien de tous les immeubles de la communauté, les écoles, les équipements culturels, les centres de loisirs, les sentiers de randonnées etc...

Les services culturels qui sont la spécificité de notre communauté de communes, sont logés dans des locaux neufs ou rénovés. On peut citer :

- Les quatre bibliothèques/médiathèques de Salviac, Cazals, Frayssinnet le Gelat et l'Ostal.
- Les ateliers des Arques, le cinéma de Gindou, les ateliers théâtre de Marminiac, l'Abbaye Nouvelle, l'Ostal et la maison de la nature et du jardin à Dégagnac.
- La communauté dispose de deux centres de loisirs pour accueillir les enfants hors temps scolaire. Elle dispose aussi de trois maisons « France Service » à Cazals, Salviac et Frayssinnet le Gelat. Ces maisons sont à votre disposition pour vous aider dans vos démarches administratives et tous vos problèmes liés à l'informatique. Il suffit de prendre rendez-vous au 05 65 41 62 43.
- L'office de tourisme qui était assuré par la communauté de communes vient de fusionner avec celui de Gourdon pour plus d'efficacité et pour être en conformité avec l'organisation départementale.
- La maison médicale de Cazals est toujours gérée par la communauté, tandis que le centre de sante de Salviac, bien que crée par la communauté est géré par la Région depuis 2023.
- Pour développer le covoiturage, la communauté a fait appel à l'application AT
  CHOUM. Il faut s'inscrire sur cette plateforme si on est demandeur de transport ou si on peut en offrir. Une rétribution légale est prévue.
- Enfin deux mots du SCOT et de PLUI. Ces documents d'urbanisme très compliqués nous ont demandé beaucoup de travail. Pour le SCOT, les élus ont été pris en otage. Ou on ne le faisait pas et plus rien de nouveau n'était constructible et si on le faisait pas grand-chose ne l'était. Collectivement nous avons pris la deuxième option, même si nous n'en approuvions pas la rigueur. Pour le PLUI, nous sommes tenus d'appliquer les principes du SCOT ce qui exige que très peu de terrains soient constructibles. La plus grande partie des terrains qui étaient constructibles au PLU ne le sont plus au PLUI. Sur l'initiative du conseil municipal 4 où 5 terrains publics ou privés ont demandé un permis de construire avant de devenir inconstructibles. Il sera possible d'utiliser dans certaines conditions les granges vacantes pour les transformer en maisons.

Avant de conclure mon propos je voudrais insister sur l'importance du travail et de la motivation des élus et du personnel communal et communautaire.

J'insisterai également, pour les remercier, sur l'activité majeure réalisée par nos entreprises et sur l'intérêt essentiel de l'activité des bénévoles et des associations qui assurent l'essentiel des manifestations culturelles et de loisirs, faisant vivre la convivialité et renforçant la cohésion sociale.

Merci à tous pour votre présence et bon courage pour une bonne année 2025.